

Sud Education Paris (75)

Comptes annuels

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Bilan 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N - 1
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporel.				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total I				
Actif circulant :				
Stocks et en-cours				
- autres que marchandises				
- marchandises				
Avances et accomp. versés				
Créances				
- clients et cptes rattachés				
- autres				
Valeurs mobilières de plac.				
Disponibilités (hors caisse)	81 778 €		81 778 €	64 906 €
Caisse				
Total II	81 778 €		81 778 €	64 906 €
Charges constatées d'avance				
Total III				
TOTAL GENERAL	81 778 €		81 778 €	64 906 €

PASSIF	Exercice N	Exercice N - 1
Capitaux propres :		
Capital		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
- réserve légale		
- réserves réglementées		
- autres	53 287 €	51 399 €
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	27 895 €	13 422 €
Provisions réglementées		
Total I	81 182 €	64 821 €
Subventions et Provisions		
Total II		
Fonds dédiés		
Total III		
Dettes :		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes		
Autres (1)	596 €	86 €
Total IV	596 €	86 €
Produits constatés d'avance		
Total V		
TOTAL GENERAL	81 779 €	64 907 €
(1) Dont comptes courants d'associés		

Compte de Résultat 2023

Charges (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1	Produits (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
- Achats de marchandises			- Ventes de marchandises		
- Variation de stocks			- Production vendue (biens et services)		
- Achats d'approvisionnement	3 859 €	5 390 €	- Travaux & Etudes		
- Variation de stocks (approvisionnements)			- Production stockée		
- Autres charges externes *	32 323 €	32 196 €	- Production immobilisée		
- Impôts, taxes et versements assimilés			- Subventions d'exploitation		
- Rémunérations du personnel			- Autres produits (2)	108 565 €	78 554 €
- Charges sociales (et autres charges de personnel)			Produits financiers (2)		
- Dotations aux amortissements					
- Dotations aux dépréciations					
- Dotations aux provisions					
- Autres charges	41 988 €	27 497 €			
- Charges financières					
Total I	78 170 €	65 082 €	Total I	108 565 €	78 554 €
Charges exceptionnelles (II)	2 500 €	50 €	Produits exceptionnels (2) (II)		
Impôts sur les bénéfices (III)					
Total des charges (I + II + III)	80 670 €	65 132 €	Total des produits (I + II)	108 565 €	78 554 €
Solde créditeur : bénéfice	27 895 €	13 422 €	Solde débiteur : perte (3)		
TOTAL GENERAL	108 565 €	78 554 €	TOTAL GENERAL	108 565 €	78 554 €
* Y compris :			(2) Dont reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
- redevances de crédit-bail mobilier			(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		
- redevances de crédit-bail immobilier					

Annexe au comptes annuels

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

0) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2022-2023 ET REGLES COMPTABLES

SUD éducation Paris publie ses états financiers pour l'année scolaire 2022-2023 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 1er septembre au 31 août de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- * Continuité d'exploitation
- * Permanence des méthodes comptables
- * Indépendance des exercices
- * Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

1) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement.

Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

2) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cour de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges. Le reliquat à verser à la fédération à la clôture de l'exercice figure dans le compte "charges à payer".

3) LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2022-2023 :

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	108 564,90 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Subventions reçues	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers	0,00 €
Total des Ressources	108 564,90 €

4) LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

5) PERSONNEL

Le syndicat ne dispose pas de salarié.

6) AFFILIATION

Le syndicat est affilié à l'Union Syndicale SOLIDAIRES locale (si c'est le cas). A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. A ce titre il a été versé 615 € en 2022-2023.